RCS : PERPIGNAN
Code greffe : 6601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1999 B 00007
Numéro SIREN : 421 358 144
Nom ou dénomination : ABELANET DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2017 sous le numéro de dépôt P2017/000075

479702

Dénomination : ABELANET DISTRIBUTION
Adresse : 453 avenue de Milan Grand Saint-Charles 66000 Perpignan -FRANCE-

n° de gestion : 1999B00007
n° d'identification : 421 358 144

n° de dépôt : P2017/000075
Date du dépôt : 06/07/2017

Pièce : Ordonnance du Président

479702

EXTRAIT DES MINUTES

2017OP02365

REPUBLIQUE FRANÇAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

ORDONNANCE

Nous, Alain CAVALIERE, Président du tribunal de commerce de Perpignan,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

la SAS ABELANET DISTRIBUTION 453 avenue de Milan Grand Saint-Charles 66000 PERPIGNAN RCS Perpignan 421 358 144 représenté(e) par FIDAL résidence le Marilyn 39 bd Kennedy 66000 PERPIGNAN

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2016

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

PROROGEONS jusqu'au **31 octobre 2017**
le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 de la SAS ABELANET DISTRIBUTION 453 avenue de Milan Grand Saint-Charles 66000 PERPIGNAN RCS Perpignan 421 358 144 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Perpignan, le 6 juillet 2017

Le Greffier,

Me Christian GALLISSAIRES

Le Président du tribunal de commerce
Alain CAVALIERE

Frais de greffe de la présente ordonnance : 35.68 € TTC (24.82 € HT – 4.96 € TVA – 5.9 € débours)

Pour copie certifiée conforme

GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de PERPIGNAN

EXTRAIT DES MINUTES

ABELANET DISTRIBUTION S.A.S.

17OP2365

Fournitures générales pour boulangers, pâtissiers et métiers de bouche

453 de MILAN
~~140~~, avenue ~~Victor Dalbiez~~
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 54 48 30
Fax : 04 68 55 27 70
E.mail : abelanet.distribution@backeurop.fr

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN RENOVE
04 JUIL. 2017

REQUETE

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de PERPIGNAN

Le soussigné :

Monsieur Philippe PEDRERO

Agissant en qualité de président de la Société :

ABELANET DISTRIBUTION, SAS au capital de 38.150euros, dont le siège social est situé 453, Avenue de Milan 66000 PERPIGNAN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 421 358 144,

Représenté par Me Benoît HOCQ, avocat, cabinet FIDAL,

A l'honneur de vous exposer que ladite société ayant clôturé le 31 décembre 2016 les comptes de son dernier exercice social, doit conformément aux articles L225-100 du Code de Commerce, réunir une assemblée générale ordinaire annuelle au plus tard le 30 juin 2017.

Cette date ne pourra être respectée pour le motif suivant : retard dans la production du bilan et impossibilité du commissaire aux comptes d'accomplir ses diligences.

C'est pourquoi, le requérant a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la Société qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de 4 mois (soit jusqu'au 31 octobre 2017) lui permettant d'organiser dans les conditions légales la convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, en respectant les délais d'information des associés prévus par la loi.

Fait à PERPIGNAN

Le 26 juin 2017

Signature